

Lundi, 26 Juillet 1880

SOMMAIRE

UN DÉMOCRATE PRÉVU. M. CLAUDIO JANNET A WORCESTER. BORDS DU JOUR. SERVICE TELEGRAPHIQUE. LÉGISLATURE DE QUÉBEC. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON—LE PAIN DU PAUVRE: Par Raoul de Navery.

UN DÉMOCRATE PRÉVU

L'affaire Prentice vient d'avoir son dénouement. Comme nous le disions, le délateur a été couvert de confusion, et les feuilles libérales ne savent qu'invoquer en faveur de leur protégé qui a fait pitoyable mine durant toute l'enquête. Voici les conclusions du comité :

"Après avoir considéré tous les faits, le comité en est venu à la conclusion que M. Prentice n'avait pas la moindre autorisation de négocier le dit emprunt, mais qu'au contraire, chaque fois qu'il a demandé à M. Chapleau, soit personnellement ou par l'intermédiaire d'amis, l'autorisation de négocier cet emprunt, la chose lui a été refusée.

"Votre comité est aussi d'opinion que M. Prentice n'a fait à l'honorable trésorier d'offres formelles pour la négociation du dit emprunt, que lorsque l'ont été informés que le dit emprunt avait été définitivement conclu.

"M. Mathieu proposa, secondé par M. Champagne, que les mots suivants fussent ajoutés à la fin du dit rapport :

"Votre comité croit de son devoir de remarquer que la conduite du dit Édouard-Alexandre Prentice au sujet de l'emprunt des \$300,000 est sujette au blâme sous tous les rapports, d'autant qu'il appert par le témoignage de M. Barbeau que le dit Prentice tenait à empêcher le trésorier d'effectuer cet emprunt à cinq pour cent afin de pouvoir négocier lui-même à un taux plus élevé.

"Votre comité croit aussi de son devoir d'ajouter que la conduite du dit Édouard-Alexandre Prentice au sujet de l'emprunt des \$300,000 est sujette au blâme sous tous les rapports, d'autant qu'il appert par le témoignage de M. Barbeau que le dit Prentice tenait à empêcher le trésorier d'effectuer cet emprunt à cinq pour cent afin de pouvoir négocier lui-même à un taux plus élevé.

"M. Caron proposa, secondé par M. Champagne, que le rapport, y compris l'amendement proposé par M. Mathieu, fût adopté comme étant celui du comité.

"M. Joly, secondé par l'honorable M. Langelier, proposa l'amendement suivant :

"Que vu l'époque avancée de la session et le peu de temps qui reste pour étudier la preuve faite devant le comité, laquelle n'a été entièrement transcrite qu'après hier et n'a jamais été soumise aux membres de ce comité :

"Que pour ces raisons, la dite preuve et toutes les procédures du comité soient mises devant la chambre sans être accompagnées d'un rapport.

"Cette motion ayant été mise aux voix, fut rejetée sur une division de 11 contre 4, les seuls députés pour l'affirmative étant : MM. Joly, Langelier (Portneuf), Lafontaine (Napierville), et W. Lts.

"L'honorable M. Joly proposa alors l'amendement suivant :

"Que le dit rapport ne soit pas adopté, mais que le suivant lui soit substitué :

"Que vu la déclaration de M. Irvine relativement à l'emprunt de \$300,000 négocié à la banque du Peuple, votre comité est d'opinion que cet emprunt a été négocié à la banque du Peuple par M. Prentice au taux de 6 pour cent, dont 5 pour cent ont été payés par le gouvernement et 1 pour cent par M. Prentice, avec l'argent emprunté de M. L. A. Senécal, qui a déclaré ne pas avoir le moindre espoir d'être jamais remboursé de cette somme.

vernement devait payer, l'emprunt nécessaire de sa part (à M. Prentice) des sacrifices personnels.

Lorsqu'en réponse à M. Irvine, l'honorable M. Robertson a déclaré à la Chambre que 5 pour cent seulement avaient été payés à la banque, l'honorable M. Chapleau savait de puis longtemps qu'il avait été payé 6 pour cent dont 1 pour cent avait été fourni par M. Senécal.

Quant à l'emprunt de \$4,000,000, votre comité est d'opinion que l'honorable M. Chapleau n'a jamais confié d'une manière formelle à M. Prentice le soin de négocier cet emprunt, mais que, par sa correspondance et les conversations qu'il a eues avec lui, il l'a laissé sous l'impression qu'il le lui accorderait ; que c'est sous cette impression que M. Prentice a sacrifié la différence dans le taux de l'emprunt négocié à la banque du Peuple.

La motion ayant été mise aux voix, fut rejetée sur la division suivante : Pour, 5 ; contre, 11.

L'Electeur, organe libéral de Québec, confond par les faits, se voue à la tâche de disculper ceux qui ont provoqué inutilement l'enquête, et le dépenses qu'elle a dû entraîner. C'est-à-dire que les rôles sont renversés. Chanter la palinodie après tant de clameurs provocatrices, c'est lui militant. E. outons l'Electeur :

"Au lieu de lui en savoir mauvais gré, nous sommes convaincu que le gouvernement doit être fort aise de ce que M. Marchand l'ait mis en position de montrer les faits tels qu'ils sont et de mettre fin à une foule de rumeurs qui donnaient un caractère de gravité exceptionnelle aux faits et gestes du premier ministre, qui a pu atténuer sa culpabilité en faisant comparaitre des témoins pour rectifier ce que M. Prentice a pu dire ou écrire d'inexact."

Le ton est décidément changé : il faudra donc que les libéraux se mettent en quête d'un autre scandale.

M. CLAUDIO JANNET A WORCESTER

Les nombreux admirateurs de M. Claudio Jannet en Canada nous sauront gré, sans doute, de reproduire le compte-rendu de la visite de ce monsieur à Worcester, Mass., que nous trouvons dans le dernier numéro du Travailleur.

Lundi matin, le rédacteur du Travailleur recevait une lettre de M. Jannet, en réponse à une missive de circonstance, lui disant qu'à 6.30 a.m., mardi, MM. Jannet et de Foucault seraient à la gare de Worcester, en route pour Saratoga. Quelques citoyens congruent l'idée de les retenir au passage pour quelques heures.

A l'heure indiquée, le Dr N. Jacques et M. Ferd. Gagnon, M. E. Lecours, président, et M. P. L. Paquette, ex-président de la société Saint-Jean-Baptiste, étaient à la gare. Le train arrêté et M. Jannet apparut seul sur le marche-pied du wagon ; un malentendu avait empêché le comte de Foucault de monter sur le même convoi.

Après les présentations, MM. Jacques et Gagnon, qui avaient retenu une voiture de gala, firent voir la ville à l'illustre visiteur. On le parcourut en tous sens. M. Jannet trouve la ville des plus riches, des mieux assises, des plus coquettes. Ayant manifesté le désir de visiter un établissement industriel, on conduisit M. Jannet à la grande manufacture de Washburne et Moen, où l'on fabrique en grand le fil de fer, depuis le plus fin fil d'archal jusqu'au fil à clôture, depuis les lames élastiques pour ressorts d'horloges, bucs pour corsets, etc., etc., jusqu'aux plus fins ressorts de montres.

M. Philippe L. Moen, d'origine française, président de la compagnie, parlant le français avec facilité, reçut les visiteurs avec la plus grande courtoisie et une amabilité charmante. Il nous donna un éléonore des plus intéressants en la personne de M. Burroughs. Ce monsieur nous fit voir cette grande fabrique qui donne de l'emploi à 2,300 ouvriers, qui fait des affaires gigantesques par tout le monde entier, depuis Alexandrie jusqu'à Saint-Petersbourg, depuis le Bolivar jusqu'au Nord-Ouest canadien, et cela tout en fermant l'établissement chaque dimanche.

En son genre, c'est l'établissement le plus considérable du monde entier. Un bon nombre de nos compatriotes y trouvent du travail ; presque toutes les nationalités y sont représentées. M. Chas. Washburne est le trésorier de la compagnie. Ce monsieur parle très-bien le français ; il est un des admirateurs si nombreux de cet idiomme élégant dans notre ville. M. C. H. Morgan, inventeur et habile ouvrier, est le surintendant de ce grand établissement.

M. Moen, le président, descend d'une famille française dont le chef était soldat sous Lafayette, dans la guerre de la révolution, et qui, après la guerre, le Congrès américain

offrit des terres, dans le nord de l'Etat de New-York, à ces soldats si vaillants, qui s'étaient expatriés pour venir soutenir de leur bravoure et féconder de leur sang le faible rameau de la liberté qui devait si tôt se développer et devenir le chêne si puissant qui a nom la République américaine. Dans le cours du temps, sans cesse en rapport avec l'élément américain, M. Moen a oublié quelque peu sa langue maternelle ; mais il sait encore en faire usage pour tourner un compliment très élégant et recevoir les visiteurs français avec la plus cordiale bienvenue.

Après avoir admiré la grande fabrique, M. Jannet salua, en passant, la famille de M. G. Ga\*non.

La société Saint-Jean-Baptiste rendait, mardi, les derniers devoirs à l'un de ses membres, M. Joseph Le Sage. Après le service, les 150 membres qui avaient assisté aux funérailles s'assemblèrent dans la salle Saint-Jean-Baptiste pour recevoir et entendre M. Claudio Jannet. Environ 200 personnes étaient présentes. Il était 10 h. du matin. M. Lecours, président de la société, présenta M. Jannet à l'auditoire. Les abbés Primeau et Dupras, de Worcester, et Barrette, de Grafton, étaient sur l'estrade.

Au nom des paroissiens, M. Ferd. Gagnon déclara la venue de M. Jannet dans les termes suivants :

M. Claudio Jannet, Les Canadiens-français de Worcester, ici représentés par les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous souhaitent une cordiale bienvenue au milieu d'eux.

Vous avez visité notre patrie, vous avez pris part à notre fête nationale. Fils de France vous, êtes venu apporter à ses petits fils des bords du Saint-Laurent la parole d'encouragement de la vieille patrie, vous êtes venus dire, au nom des gloires catholiques qui sont toujours les plus françaises, que si, pendant une certaine époque, le Canada a été oublié chez vous, depuis un quart de siècle il compte là bas des amis, des défenseurs, des admirateurs.

Les louanges décernées au Canada français nous vont à l'âme, car sur la terre étrangère, nous n'avons rien oublié de notre pays, pas même la fortune qui y conduit et que nous reprendrons joyeusement si les circonstances le permettent.

Vous êtes aujourd'hui au milieu des exilés canadiens, de ces enfants de la Province de Québec que le malheur des temps a éloignés de la patrie. Avec nos temps d'enthousiasme, avec nos jours de bonheur que leurs frères du pays, ils vous acclament au milieu d'eux. Ils sont Français, ils sont catholiques, et reçoivent un fils si distingué de la France catholique, c'est pour eux un bonheur. Les Canadiens des Etats-Unis, comme autrui les peuple juif, errant de plaines en plaines, marquant sur le passage de monuments commémoratifs, les Canadiens en exil ont élevé des temples à l'Eternel, colonnes de prières, de sanctification et de paix.

Et si jamais la Providence décide que leurs églises ne soient plus françaises, les clochers élevés avec le dévouement et les sacrifices des classes ouvrières seront là pour proclamer que ces fils du Canada français auront passé en ces endroits.

Vous vertez monsieur Rameau, ce vieil ami des Canadiens ; soyez, s'il vous plaît, notre commissionnaire ; dites-lui, ainsi qu'aux Français qui s'occupent de notre petit peuple, que les Canadiens de Worcester, leurs pasteurs à leur tête et les premiers de tous, ont conservé pieusement le culte de la France ; que sur la terre étrangère, c'est son drapeau qui leur sert de guidon ; drapeau respecté, honoré avec lequel l'étendard des Etats-Unis aime à marier ses étoiles et ses couleurs. Saisissant en vous l'un des champions des droits catholiques et de la science en harmonie avec l'Eglise, nous vous prions d'accepter nos hommages de respect et nos vœux les plus sincères pour votre heureux retour au sein de votre chère patrie.

M. Jannet se leva, au milieu d'applaudissements, et prononça une improvisation magistrale, pleine de hautes pensées, de larges considérations et émaillée d'idées pratiques et tout à fait appropriées. Les applaudissements couvrirent plus d'une fois sa voix sympathique.

M. le curé Primeau invita M. Jannet à déjeuner au presbytère avec quelques invités.

M. le curé de Grafton fit quelques courtes observations très pratiques.

VIVE L'AMNISTIE !

Il se passa alors une jolie scène de famille. Avec un tact et une bonté que M. Jannet qualifia d'admirables, M. le curé dit qu'autrefois, au collège, quand un personnage de distinction était en visite, le supérieur accordait un congé et faisait remise des penes. Lui aussi, à l'occasion de la visite de M. Jannet, voulait faire comme on fait au collège dans une telle circonstance. Il oubliait le passé et amnistiait les délinquants de sa paroisse.

Le mot est glorieusement audacieux, et M. Claudio Jannet fut le premier à s'écrier :

—Vive l'amnistie ! C'est la bonne, celle là et la seule bonne, puisqu'elle

unit, qu'elle fortifie. Vive l'amnistie du prétre !

Le déjeuner fut superbe. Le menu en était excellent, les vins généreux, les convives étaient en verve et notre ami de France enchanté. Sa santé, proposée par M. le curé en termes délicats et sympathiques, fut bue avec le plus vif enthousiasme. Il répondit avec émotion.

M. Jannet ne voulut pas partir de Worcester sans coopérer à nos vœux. Il souscrivit un franc de France pour l'élargissement de l'Eglise, et 25 francs pour le convent, et il signa son nom dans le cahier d'honneur de notre paroisse.

C'est une marque d'estime, une délicatesse qui iront au cœur du pasteur et des ouailles. Généreux fils de France, merci. Que Notre-Dame des Canadiens protège votre famille !

Le président de la société Saint-Jean-Baptiste avait présenté à M. Jannet un magnifique bouquet de fleurs. A la gare, au moment du départ, il en détacha quelques boutons de rose, pour madame Jannet, et l'envoya à M. le curé pour le déposer sur l'autel de Notre-Dame.

Le convoi de midi et quart du chemin Boston et Albany emporta M. Jannet vers Saratoga. Sa visite à Worcester est un honneur pour les Canadiens, et tous ceux qui l'ont entendu ne tarissent pas en éloges sur son admirable talent.

Nous avons regretté de ne pas avoir eu le plaisir de saluer M. le comte de Foucault. Un petit discours de bienvenue avait été préparé pour le recevoir. En voici le texte, que son ami M. Jannet a dû lui remettre avec tous les bons souhaits des Canadiens de cette ville :

M. le comte, Le Canada a été établi par les Evêques et par les Seigneurs. Et le système féodal n'a-t-il accompli que ce bien, ce serait un fort bon argument en sa faveur. Les Canadiens ont toujours eu beaucoup de respect pour leurs seigneurs, et les rois de France ont annobli plusieurs de nos chefs de famille, en reconnaissance de leur dévouement et de leur bravoure. Descendants de Français, nous formons un peuple de gentilshommes, et suivant l'expression énergique d'un de nos patriotes, M. I. Bédard, nous pouvons toujours marcher tête levée. Les ouvriers canadiens de Worcester sont heureux de saluer, au milieu d'eux, un représentant de cette noble bourgeoisie française qui a contribué pour une si large part dans l'établissement de la Nouvelle-France. Nous avons lu avec un véritable plaisir que vous êtes un peu parent avec nous et que la famille de Foucault n'est pas étrangère à notre pays. Représentant les idées d'ordre, de religion de dévouement aux principes d'autorité, vous êtes au milieu d'ouvriers qui respectent ces principes. Soyez le bienvenu, compagnon de M. de Munn, ce grand apôtre des sociétés ouvrières, soyez le bienvenu au sein des ouvriers canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

Soyez le bienvenu, favorisé de la fortune, qui êtes le dispensateur de ses bienfaits ; soyez le bienvenu au milieu de ceux qui croient, qui espèrent et qui aiment. Soyez le bienvenu, journaliste catholique, frère aimé que nous acclamons avec orgueil, moi humble enfant de la presse, comme un confrère honoré et respecté. Allez dire aux vaillants publicistes, vos collaborateurs, vos amis, qu'il existe au sein des cinquante millions d'habitants de la République américaine, 400,000 ouvriers d'une même origine, disséminés par ce vaste territoire, dont les cours battent à l'unisson pour la gloire de la foi catholique, pour le même amour qui est celui du Canada français, pour une même idée, la conservation du signe national que la France a mis sur leurs lèvres.

Monsieur le comte, puisse votre visite nous avoir donné un ami de plus en France ; elle aura certainement ajouté les 500 Canadiens de Worcester au chiffre déjà si considérable de vos admirateurs canadiens-français.

Une dépêche de Terrebonne nous apporte la douloureuse nouvelle de la mort de Madame Masson, née Marie-Louise-Rachel Mackenzie, épouse de l'hon. L. R. Masson. Nous nous associons dans nos regrets à tous ceux qui ont connu cette personne distinguée et nous offrons nos sincères condoléances à l'honorable ministre frappé si cruellement dans ses plus chères affections.

—Une nocce joyeuse —Une correspondante ajoutée les 500 Canadiens de Worcester au chiffre déjà si considérable de vos admirateurs canadiens-français.

Remède pour les temps de crise Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houlbon, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous venez ainsi renaltre la propriété. Essayez-les une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

ECHOS DU JOUR

Les recettes du Grand-Tronc depuis le 1er janvier 1880, comparées à celles de la même période de l'année dernière, accusent une augmentation de \$1,014,000.

Il paraît à peu près certain que M. Mathieu, député de Sorel, sera nommé commissaire du gouvernement pour régler la répartition de l'emprunt municipal.

La compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick a vendu, par rail, tous ses terrains et son matériel à des capitalistes de New-York et de Montréal pour \$2,000,000. Les nouveaux propriétaires se proposent, dit-on, de compléter ce chemin jusqu'à la Rivière-du-Loup (en bas).

On lit dans le Travailleur de Worcester, Massachusetts : "Tous les Canadiens que nous avons vu de retour du Canada sont enchantés de leur promenade au milieu de leurs parents et amis et leur grand désir serait de pouvoir se repatrier, s'ils pouvaient trouver là-bas une existence aussi facile qu'ici."

La Nouvelle-Ecosse veut faire sa part du commerce si rémunérateur de bestiaux. Du 1er janvier au 12 mai dernier, elle a exporté du port d'Halifax en Europe 4,310 têtes de bétail et 2,632 moutons.

Pourquoi la province de Québec ne ferait-elle pas un effort pour participer à un trafic qui se développe si rapidement.

MM. Davis et Fils, entrepreneur de la section 11 du canal Lachine, ont commencé leurs travaux. Lundi dernier, 300 hommes y ont reçu de l'ouvrage, et la pompe "Heald" que l'on a achetée à New-York, a été mise en opération ; elle lance 35,000 gallons d'eau à la minute. D'ici à quelques jours, MM. Davis et Fils auront besoin de mille journaliers.

On lit dans le Moniteur Acadien : "La plus grande excitation règne à Yarmouth sur suite de la découverte de gisements d'or à deux milles de la ville. C'est un Acadien qui a fait la trouvaille au commencement de la semaine dernière, et on assure qu'il a reçu une grosse somme pour ne pas dévoiler la localité, tant que des arrangements n'auront pas été faits pour travailler le claim."

Une dépêche reçue de Québec à l'instinct même, dit le Courrier de Montréal, nous apprend que le gouvernement vient d'abandonner ses résolutions de chemins de fer, par lesquelles le premier ministre demandait au gouvernement de l'autoriser à régler la question du terminus du chemin de fer de la cité de Montréal, de la manière qu'il jugerait la plus avantageuse.

Vendredi matin, Son Honneur le juge Stuart a rendu jugement en faveur du pétitionnaire dans l'affaire de l'Atlataya. Le gouvernement est condamné à payer les frais du procès et les dommages, dont le chiffre n'est pas encore fixé.

M. Angers, avocat du gouvernement, a fait, séance tenante, motion pour porter la cause devant le Conseil privé.

Le Trésorier de Québec, après avoir pris en considération la demande des députés des deux côtés de la Chambre, en est venu à la conclusion de recommander de percevoir de la manière suivante ce qui constitue le fonds d'emprunt municipal :

—Une nocce joyeuse —Une correspondante ajoutée les 500 Canadiens de Worcester au chiffre déjà si considérable de vos admirateurs canadiens-français.

Remède pour les temps de crise Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houlbon, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous venez ainsi renaltre la propriété. Essayez-les une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

Chapeaux de Paille

Au prix coûtant à partir d'aujourd'hui. Chapeaux de paille. La balance doit être vendue avant le 1er août.

Chapeaux de paille. Il faut qu'ils soient tous vendus sans réserve.

Chapeaux de paille. Il en reste un bon choix.

Chapeaux de paille. Dépêchez-vous !

R. J. DEVLIN

CETTE SEMAINE

Vente Spéciale

DE Stoffes à robes à 7c. Robes à robes à 12c. Robes à robes à 15c. Chez Stitt et Cie. Vente Spéciale CETTE SEMAINE Indienne et Mousseline, 5c. Bonne indienne qui ne change pas, 10c. Galonés réduits à 12c. Étiqués cord's blancs, 12c. Mousseline Pompadour, 12c. Mousseline française, 13c. Chez Stitt et Cie.

Vente Spéciale

Gants de kid suies, 50c. Gants de kid non-suies, 65c. Beaux gants de kid, 90c. Meilleurs gants de kid, \$1. Bonneterie cette semaine Grande réduction dans la Bonneterie. Chaussettes d'enfants. Chaussettes de dames. Chaussettes de messieurs.

Vente Spéciale

CETTE SEMAINE Chez Stitt et Cie. Parapluies à 25c. Parapluies à 35c. Parapluies à 50c. Parapluies à 75c. Parapluies, de 25c.

Vente Spéciale

CETTE SEMAINE Chez Stitt et Cie. Broderies à bon marché. Ficelles pour dames à bon marché. Fiches en dentelle pour dames à bon marché. Corses à bon marché. Gots à bon marché. Crêtonnes à bon marché.

STITT ET Cie

52 et 55 Rue Sparks

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de

Thé de 40 cents !

De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix. —AUSSI— Sucre Jaune magnifique, à 9, 9 et 10c. le litre. Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

T. J. CUNN,

Coin des rues Rideau et Dalhousie, Basse-Ville. Ottawa, 10 juillet 1880.

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS seront reçues par le sousigné jusqu'à midi, LUNDI, le 26 jour d'AOUT, pour l'aménagement intérieur de la salle d'exercice militaire, Ottawa. Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.

La soumission devra porter sur l'ordre : "Soumission pour l'aménagement de la salle d'exercice," et être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 juillet 1880.

VIENT DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix : 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

Paniers de Marché

ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commence le 1er de Septembre. Les cours d'études sont complets et la méthode d'enseignement est moderne, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à : St. SAINT-GABRIEL, Supérieure, Ottawa, 22 juillet 1880.

EN VILLEGEATURE.

Nous le voudrions bien, mais ne le pouvons pas.

Nos pratiques retiennent tout le bénéfice de notre abrogation, lorsque notre magnifique assortiment de

POELES A CHABON

SI ARTISANEMENT FINIS ET NOS

POELES DE CUISINE

d'après le tens commun, seront étalés dans notre magasin. Nous pensons avoir tous les nouveaux genres de la saison.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poeles de la "Capitale," 525—Rue Sussex—525

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible maladie domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les saletés, la graisse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis, de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront passés au feu et en sortant, ils seront assés une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland. Certificat du Dr Beaudin

"Je soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais, pour le nettoyage des lits de plume, est complet, et que pas une seule famille, et encore moins les hôpitaux, orphelins ou autres hospices, ne devraient négliger d'acquiescer cette nouvelle industrie en envoyant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais."

Hull, 5 juillet 1880. De BEAUDIN.

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Haries fait et de Tweeds !

Hardes faites

DANS LA VILLE. Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises.

HABILLEMENT COMPLET POUR \$7.50.

277, Rue Wellington.

Dr O. DAGENAI

Médecin—Chirurgien. Ottawa, Ont.